

## Rappel de batterie volontaire

Pour Greyp Bikes, la sécurité de nos clients est d'une importance primordiale. Nous avons détecté un problème potentiel dans certaines batteries. Ainsi, comme mesure de précaution, nous avons décidé de mener un remplacement volontaire de tous les modules de batterie vendus. Sur les vélos affectés, il est possible que le niveau de voltage dans certaines batteries ne soit pas affiché correctement. Ceci peut, dans de rares cas, engendrer une surcharge électrique qui, sur une longue durée, pourrait causer un cas d'emballement thermique. La batterie pourrait donc s'enflammer spontanément.

Nous sommes actuellement en train de contacter nos clients à travers toutes les voies de communication disponibles. (e-mail, notifications vélo, notification application Greyp) et nous sommes en train d'organiser une gestion en sécurité des batteries.

La production de nouvelles batteries améliorées et remaniées est déjà en cours. Les nouveaux modules seront envoyés aux clients et aux partenaires d'ici au 1er juillet 2022 et auront une nouvelle garantie de deux ans.

Nous sommes bien au courant que, surtout avec le début de la saison, ceci dérange nos clients. Pour cette raison, nous avons préparé certaines offres pour les remercier de leur patience et de leur compréhension. Tous nos clients actuels peuvent remplir le formulaire de remplacement de batterie qu'ils ont reçu par email et faire le choix entre plusieurs offres pendant qu'ils attendent leurs nouvelles batteries améliorées .

En plus de cela, nous allons gratuitement étendre six mois de plus la garantie de vélo actuelle.

Pour plus d'informations, veuillez accéder à la ["Questions Fréquemment Posées"](#)

Nous voulons sincèrement présenter nos excuses aux clients Greyp pour tous les inconvénients que ceci a pu causés et nous sommes engagés à remettre leurs vélos en marche le plus rapidement possible.